



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E186777

VALABLE JUSQU'AU 19/05/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2020B00206

Siret : 883 452 153 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3720304

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000022512989104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000022512989104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : FAUVEL TOIT ET BOIS

ROUTE DE CARENTAN
50190 PERIERS

Téléphone : 02 33 46 62 78

Portable : 0625794564

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarlfauveltoitetbois@gmail.com

Responsabilité légale :

FAUVEL SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	15/05/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2023
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/09/2021
o Fenêtres de toit	20/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2021
o Isolation des combles perdus	09/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.